

Séance ordinaire du 26 septembre 2024

L'an 2024, le 26 septembre à 18h00, les conseillers communautaires de la Communauté de communes Les Rives de la Laurence, légalement convoqués se sont réunis au siège de la Communauté de communes, sous la présidence de Frédéric DUPIC.

PRESENTS :

MM. Frédéric DUPIC, Pierre COTSAS, Hubert LAPORTE, Philippe GARRIGUE, Olivier LAFEUILLADE, Pascal COURTAZELLES, Harrag KOUTCHOUCK, Pierre DURAND, José MARTIN Mmes Emmanuelle FAVRE, Nanou LAURENTJOYE, Sylvie FONTENEAU, Céline BAGOLLE, Alice PLATRIEZ, Sylvie AYAYI

EXCUSES :

Monsieur Cédric CHALARD ayant donné pouvoir à Madame Céline BAGOLLE
Monsieur Pierre SEVAL ayant donné procuration à Madame Alice PLATRIEZ
Madame Sylvie BRISSON
Madame Sybil PHILIPPE
Madame Laetitia DA COSTA
Monsieur Luc DUTRUCH

ABSENTS :

Madame Lucie LAVERGNE

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre COTSAS

Date de convocation : 20/09/2024

Nombre de Conseillers : 22

Nombre de Conseillers en exercice : 22

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 17

Nombre de suffrages exprimés : 17

**D.2024-09-09 : Ouvertures dominicales des enseignes sur le territoire communautaire -
- Année 2025-**

Vu les statuts de la Communauté de Communes Les Rives de la Laurence,

La Chambre de Commerce et d'industrie de Bordeaux a organisé le 21 juin dernier une réunion d'information et de concertation avec les représentants des grandes enseignes commerciales et des collectivités concernées.

Cette réunion a permis d'établir un consensus entre commerçants et les communes de la Métropole sur le nombre d'ouvertures dominicales indicatif à prévoir pour 2025.

Considérant l'avis favorable du bureau communautaire ;

Considérant l'avis favorable du bureau communautaire du 19 septembre 2024,

Il est porté connaissance du Conseil Communautaire les dates choisies en concertation et qui portent à 12 le nombre total d'ouvertures dominicales pour l'année 2025, à savoir :

- Le 1^{er} et 2^{ème} dimanche des soldes d'hiver, soit les 12 et 19 janvier 2025.
- Le 1^{er} et 2^{ème} dimanche des soldes d'été, soit les 29 juin et 06 juillet 2025.
- 1^{er} dimanche après la rentrée scolaire soit le 07 septembre 2025
- 4 dimanches de décembre avant les fêtes de fin d'année, soit les 7, 14, 21 et 28 décembre 2025.
- Et enfin 3 dimanches au choix du Maire.

Monsieur le Président propose aux membres du conseil de se prononcer sur les propositions de dates d'ouvertures dominicales, pour les commerces, détaillées ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité des membres présents et représentés décide de :

- se prononcer favorablement sur les propositions de dates d'ouvertures dominicales, pour les commerces, détaillées ci-dessus.

Fait à Saint-Loubès, le 26 septembre 2024

Le Président



Frédéric DUPIC



Le secrétaire de séance

Pierre COTSAS



Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat
- Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr